

Communiqué de presse

Annecy

Jeudi 27 mars 2025

Pollutions sur le lac Léman : coopérons avec nos voisins suisses !

Il y a quelques jours, nous apprenions que le lac Léman était victime de diverses pollutions : pollution aux hydrocarbures, mais aussi pollution plastique. En effet, chaque année, ce sont près de 100 tonnes de microplastiques qui se déversent dans notre lac, l'abrasion des pneus jouant un rôle de premier plan dans cette pollution.

La CIPEL (Commission internationale pour la protection des eaux du Léman) a également indiqué que le Lac Léman n'avait pas connu, depuis 2012, de brassage durant l'hiver. Ce phénomène naturel est pourtant essentiel, car il permet de rapporter l'oxygène au fond du lac durant la période froide. A l'heure actuelle, l'absence de brassage du lac est clairement due au changement climatique.

Cette nouvelle alerte scientifique pointe ici du doigt une menace très directe pour la vie du lac en profondeur, qui conditionne l'ensemble de l'écosystème. Nous pensons évidemment aux poissons, notamment aux truites, féras et ombles chevaliers, dont on capture près de 700 tonnes par an dans le lac. Au-delà des enjeux de bon fonctionnement du milieu, c'est donc un pan entier de l'économie lémanique, comme de la vie du territoire qui est menacée.

Le changement climatique accentue aussi la température de l'eau et perturbe particulièrement la reproduction des perches qui dépendent de sa stabilité. En outre, la CIPEL estimait en 2023 que la température des eaux profondes avait déjà augmenté d'1,1°C en 11 ans.

Face à ce constat, et bien que des efforts considérables aient été réalisés sur la pollution "ménagère", il nous faut dès aujourd'hui un grand plan de mesure, de traitement mais surtout de réduction à la source, de ces pollutions. C'est pourquoi nous souhaitons la mise en place d'une grande coalition transnationale avec nos voisins suisses, avec qui nous partageons un destin commun autour du lac Léman.

Cette coopération par delà les frontières permettra de protéger dignement notre lac, et de préserver ses fonctions essentielles : d'abord la vocation première du lac Léman, à savoir la production d'eau potable pour 900000 personnes en Suisse et en France grâce à onze stations de pompage, mais aussi la régulation de l'eau douce, le rafraîchissement de la région, la fourniture en poisson et la baignade.

Il en va donc de la préservation de notre lac.

Contacts presse

Sophie Boussebart
Co-référente Les Écologistes Chablais
sophieboussebart74@gmail.com
06 28 35 01 05

Paul Marcon
Co-référent Les Écologistes Chablais
paulmarcon@gmail.com
06 43 66 34 92